



COMING TO CANADA TO STUDY? APPLY EARLY!

If you've been accepted to study at a Canadian designated learning institution, plan ahead! Apply as early as possible for your study permit and make sure you understand the requirements for travelling while studying in Canada.

You may need to give your fingerprints and photo (biometrics) when you apply for a study permit.

Find out **if these changes may apply to you.**

A study permit is not an entry document. Depending on your country of citizenship, you will automatically be issued a visa or an Electronic Travel Authorization (eTA) when your permit is approved. Please note: If you extended or renewed your study permit before May 1, 2017, you may need to apply separately for an eTA. If you plan to travel outside of Canada while on a study permit, before your trip, always make sure that you have the proper, valid documents to re-enter the country.

Learn more at

www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/services/study-canada.html



Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Canada



VOUS VENEZ ÉTUDIER AU CANADA? PRÉSENTEZ VOTRE DEMANDE LE PLUS TÔT POSSIBLE!

Si vous avez été accepté pour étudier dans un établissement d'enseignement désigné canadien, prenez-vous y à l'avance!

Présentez votre demande de permis d'études le plus tôt possible et assurez-vous de bien comprendre les exigences relatives aux voyages pendant des études au Canada.

Vous devrez peut-être fournir vos empreintes digitales et votre photo (données biométriques) lorsque vous demanderez un permis d'études. Découvrez

si les nouvelles exigences s'appliquent à vous.

Un permis d'études n'est pas un document d'entrée. Selon votre pays de citoyenneté, vous recevrez automatiquement un visa ou une autorisation de voyage électronique (AVE) une fois votre permis d'études approuvé. Prenez note que si vous avez prolongé ou renouvelé votre permis d'études actuel avant le 1^{er} mai 2017, vous pourriez devoir demander une AVE séparément.

Si vous prévoyez voyager à l'extérieur du Canada durant vos études, assurez-vous de toujours vérifier avant votre voyage que vous avez les documents valides requis pour revenir au Canada.

Pour obtenir plus de renseignements :

www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada.html



Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

Canada